

A

COMME :



Périodique du GRAND SERMENT ROYAL DES ARBALETRIERS DE SAINT-GEORGES DE GREZ-DOICEAU.
Abonnement annuel : 10 Euros / Compte Fortis :BE17 2710 1307 4521
Editeur responsable : B. NOE, rue de Basse-Biez, 87 à 1390 Grez-Doiceau / Bureau de dépôt : Grez-Doiceau.
Site internet : www.arbaletrier.be / E-mail : info@arbaletrier.be

N° 108 AOUT 2015

Editorial

Mot du président :

Nous voilà déjà à la rentrée. J'espère que chacun a pu profiter de ses vacances pour se reposer et recharger ses batteries. Comme les activités continuent à s'enchaîner, on ne voit pas le temps passer. Après l'accueil du rallye d'ancêtres en juin, nous avons pu profiter d'un dimanche ensoleillé pour les jeux et notre barbecue traditionnel qui a rassemblé plus de 40 personnes ce 30 août. Cela fait déjà un an que nous sommes installés dans notre nouveau local et que nous y avons été rejoints par de nouveaux membres. Je suis heureux de constater qu'ils s'intègrent rapidement et les remercie de ce qu'ils nous apportent par leur présence.

Je souhaite enfin que nous ayons une pensée pour notre ancien président Marcel qui connaît de graves ennuis de santé et est actuellement hospitalisé.

Bernard.

Les activités s'enchaînent dans le nouveau local des Arbalétriers

« Depuis le début de cette année, nous avons reçu plus de 300 visiteurs au cours des différentes activités exceptionnelles qui se sont succédé et à chaque fois nous étions en nombre pour les recevoir. »

Bernard NOE (Président)

Les Arbalétriers de Grez-Doiceau ont eu fort à faire entre les tirs de la Fédération Bruxelloise, le tir inaugural rassemblant des arbalétriers de toute la Belgique ou encore une initiation pour un jeune marié et ses amis. Il faut également citer le succès de la **journée porte ouverte** du 10 mai qui a vu passer plus de 100 personnes mais aussi l'accueil de 60 participants à un rallye d'ancêtres pour une courte initiation suivie d'un apéritif.



Et l'année est encore loin d'être finie car se profilent encore un tir spécial avec barbecue le 30 août, une étape du championnat de Belgique les 5 et 6 septembre et aussi le Challenge Willy Hemeleers le 15 novembre pour ne citer que quelques-unes des activités à venir. « A chaque, fois **l'avis des visiteurs est unanime et positif** sur la qualité de nos installations et nous devons en remercier les autorités communales. » souligne le Président.



Tous les jeudis de 19h30 à 22h30

Web site : www.arbaletrier.be

Email : info@arbaletrier.be

Facebook : [arbaletriers.degrezdoiceau](https://www.facebook.com/arbaletriers.degrezdoiceau)

Bernard.

Fête du 30 août 2015



Philippe.

Activités de tirs.



Résultats et calendrier.



17. J.

CHAMPIONNAT 2015 DE BRUXELLES BRABANT

Classement après 5 concours

6 M

HONNEUR

- | | |
|-----------------------|-----|
| 1. J. DEVROYE | 496 |
| (99-100- 97-100-100) | |
| 4. A. DEBRUYNE | 479 |
| (97- 96- 96- 96- 94) | |
| 5. Ph. LANDRIEU | 471 |
| (96- 92- 94- 96- 93) | |
| 8. M. LANDRIEU | 95 |
| (95- - - -) | |

CAT.A

- | | |
|-----------------------|-----|
| 1. Ph. KAISE | 475 |
| (93- 95- 98- 93- 96) | |
| 8. C. DEVROYE | 439 |
| (88- 80- 87- 91- 93) | |
| 12. P. DESSART | 96 |
| (- - - - 96) | |

CAT.B

- | | |
|-----------------------|-----|
| 1. Ph. GODIN | 469 |
| (90- 95- 93- 92- 99) | |
| 5. P. DERCY | 450 |
| (92- 91- 84- 89- 94) | |
| 13. G. WILLEKENS | 286 |
| (97- - 93- - 96) | |
| 18. B. NOE | 186 |
| (93- - - - 93) | |
| 21. J. NOE | 90 |
| (- - - - 90) | |

EQUIPES

I

- | | |
|---|-------|
| 1. GREZ I | 6 pts |
| [1(484) 1(478) 1(478) 2(477)
1(487)] | |
| 2. SABLON I | 8 pts |
| [2(480) 1(478) 2(474) 1(482)
2(478)] | |

- | | |
|--|--------|
| 3. VROLIJKE I | 14 pts |
| [3(459) 2 (450) 3(458) 3(457)
3(452)] | |

- | | |
|---------------------------------------|--------|
| 4. St. GEORGES I | 19 pts |
| [4(0) 3(285) 4(190) 4(473)
4(282)] | |

II

- | | |
|---|-------|
| 1. SABLON II | 7 pts |
| [2(367) 1(370) 1(364) 1(368)
2(366)] | |

- | | |
|---|-------|
| 2. GREZ II | 9 pts |
| [1(368) 3(171) 2(264) 2(180)
1(374)] | |

- | | |
|---------------------------------------|--------|
| 3. VROLIJKE II | 14 pts |
| [3(249) 2(220) 3(175) 3(82)
3(86)] | |

- | | |
|-----------------------------|--------|
| 4. St. GEORGES II | 20 pts |
| [4(96) 4(0) 4(0) 4(0) 4(0)] | |

10 M

HONNEUR

- | | |
|-----------------------|-----|
| 2. J. DEVROYE | 484 |
| (98- 95- 97- 96- 96) | |
| 4. A. DEBRUYNE | 470 |
| (93- 92- 99- 96- 90) | |
| 5. Ph. LANDRIEU | 469 |
| (97- 88- 99- 93- 92) | |
| 8. P. DESSART | 94 |
| (- - - - 94) | |
| 9. M. LANDRIEU | 87 |
| (87- - - -) | |

CAT.A

- | | |
|-----------------------|-----|
| 2. Ph. KAISE | 444 |
| (84- 95- 89- 90- 86) | |
| 5. C. DEVROYE | 417 |
| (83- 74- 90- 83- 87) | |
| 11. G. WILLEKENS | 242 |
| (74- - 85- - 83) | |
| 12. B. NOE | 178 |
| (91- - - - 87) | |

CAT.B

- | | |
|-----------------------|-----|
| 2. Ph. GODIN | 451 |
| (88- 90- 89- 94- 90) | |
| 4. P. DERCY | 440 |
| (87- 82- 93- 86- 92) | |

- | | |
|---------------|----|
| NOE | 86 |
| (- - - - 86) | |

EQUIPES

I

- | | |
|---|-------|
| 1. SABLON I | 7 pts |
| [1(473) 1(465) 2(450) 2(470)
1(465)] | |

- | | |
|---|-------|
| 2. GREZ I | 8 pts |
| [2(467) 2(460) 1(478) 1(471)
2(464)] | |

- | | |
|---|--------|
| 3. VROLIJKE I | 15 pts |
| [3(422) 3(409) 3(449) 3(437)
3(433)] | |

- | | |
|---------------------------------------|--------|
| 4. St.-GEORGES I | 20 pts |
| [4(0) 4(285) 4(187) 4(362)
4(271)] | |

II

- | | |
|---|-------|
| 1. SABLON II | 6 pts |
| [1(359) 1(352) 1(331) 1(354)
2(347)] | |

- | | |
|---|--------|
| 2. GREZ II | 10 pts |
| [2(341) 2(156) 3(263) 2(169)
1(350)] | |

- | | |
|--------------------------------|--------|
| 3. VROLIJKE II | 15 pts |
| [4(0) 3(150) 2(305) 3(0) 3(0)] | |

- | | |
|-----------------------------|--------|
| 4. St GEORGES II | 17 pts |
| [3(96) 4(0) 4(0) 3(0) 3(0)] | |

10 M D

- | | |
|-----------------------|-----|
| 2. Ph. LANDRIEU | 474 |
| (93- 97- 97- 95- 92) | |
| 7. J. DEVROYE | 92 |
| (92- - - -) | |

CHAMPIONNAT 2015 DE BELGIQUE

Classement après 6 concours.

6 M

HONNEUR

- | | |
|---------------|-----|
| 1. J. DEVROYE | 494 |
|---------------|-----|

(98- 99- 99- 98- 99- 99)

CAT.HOMMES

- 5 M. LANDRIEU 477
(93- - 91- 98- 97- 98)
- 7. Ph. LANDRIEU 475
(92- 94- 97- 92- 97- 95)
- 15 Ph. KAISE 463
(89- - 96- 97- 90- 91)
- 27.B. NOE 81
(81- - - - -)

CAT.DAMES

- 4. C. DEVROYE 445
(81- 82- 91- 92- 91- 89)

CAT.SENIORS

- 9. J. NOE 458
(- 88- 91- 97- 92- 90)
- 18. G. WILLEKENS 362
(89- 89- 91- - - 93)

EQUIPES

- 1. Help u Zelve Leuven
pts. 1949 bar. 196
- 2. Willem Tell Eksel
pts. 1925 bar. 194
- 3. St. Georges Grez-Doiceau
Pts. 1915 bar. 195
- 4. AGS Notre-Dame au Sablon
pts. 1909 bar 197
- 5. St. Sébastien Ciney
Pts 1900 bar. 184
- 6. Cie. Notre Dame Dinant
pts. 1875 bar. 190
- 7. C.R.A.A. Visé
pts. 1861 bar. 186
- 8. Champ de Mars Dampremy
pts. 738 bar. 73
- 9. GRS St-Georges Bruxelles
Pts. 729 bar 75

10M

HONNEUR

- 4. J. DEVROYE 482
(96- 97- 97- 97- 95- 95)

CAT.HOMMES

- 3. M.LANDRIEU 473

(95- - 96- 93- 95- 94)

- 4. Ph. LANDRIEU 471
(92- 96- 93- 95- 91- 95)
- 15. Ph. KAISE 430
(87- - 86- 87- 81- 89)
- 21. B. NOE 59
(59- - - - -)

CAT.DAMES

- 2. C. DEVROYE 445
(89- 91-82- 88- 89- 88)

CAT.SENIORS

- 6.J. NOE 448
(- 90- 85- 88- 92- 93)
- 15. G. WILLEKENS 339
(88- 85- 83- - - 83)

EQUIPES

- 1. Help u Zelve Leuven
pts. 1916 bar. 193
 - 2. Willem Tell Eksel
pts. 1888 bar. 192
-
- 3. St.-Georges Grez-Doiceau
pts. 1869 bar. 189
 - 4. AGS Notre-Dame au Sablon
pts. 1845 bar. 185
 - 5. C.R.A.A. Visé
pts.1784 bar. 179
 - 6. Cie Notre-Dame Dinant
pts. 1771 bar.184
 - 7. GRS Saint-Georges Bruxelles
Pts 717 bar 70
 - 8 Champ de Mars Dampremy
pts. 356 bar. 37

TIRS ANNIVERSAIRES

Mai 2015

- Catégorie A : Joël Devroye
- Catégorie B : José Noé
- Catégorie C : André Duysens

Juin 2015

- Catégorie A : Jean-Claude Warzée
- Catégorie B : Anne Noé
- Catégorie C : Alain Haentjens

Juillet 2015

- Catégorie A : Philippe Landrieu
- Catégorie B : Bernard Noé

Août 2015

- Catégorie A : Michel Landrieu
- Catégorie B : José Noé
- Catégorie C : Maximilien Kaise

TIR DE LA GRAND PLACE DE BRUXELLES JUILLET 2015

2. Grand Serment St-Georges Grez-Doiceau

- Devroye Joël 57
- Kaise Philippe 48
- Landrieu Michel 55
- Landrieu Philippe 54

Individuel

- Dercy Pierre 50
- Godin Philippe 55

Classement des équipes

- 1.AGS Notre Dame au Sablon 219
- 2.St-Georges Grez-Doiceau 214
- 3.C.R.A.A. Visé 212
- 4. Cie Notre-Dame Dinant 211
- 5.AGS Notre-Dame au Sablon 206
- 6.GRS St-Georges Bruxelles 203
- 7.K.K. St-Joris en ST-Denijs 175

FETE DU MOIS D'AOÛT 2015

Une cinquantaine de personnes ont participé au traditionnel barbecue sous un soleil radieux. Voici les résultats des jeux qui se sont déroulés en équipes le matin

- 1.Equipe n°4 : 654
Jean-Paul Maximilien Philippe I
- 2.Equipe n°3 641
Célia Philippe III Pascal
- 3.Equipe n°2 623
Joël Philippe II Chantal

4.Equipe n°7	605
Claudine Nathan Eric	
5.Equipe n°5	559
Elodie Françoise S. Sandra	
6.Equipe n°6	514
Bernard Françoise H. Guy	
7.Equipe n°1	456
José Catherine Sarah	

Un grand merci à tous ceux qui ont préparé les jeux, le repas, la tonnelle et ont remis en ordre le local en fin de journée.

José.

UN PEU D'HISTOIRE

GILDES OU CONFRERIES DE TIR A L'ARBALETE sous le Patronage de Saint Georges

(Suite de l'article paru dans le A comme n°/107)

En 1442, il y eut à Anvers un grand tir à l'arbalète de l'ancien Serment, auquel le duc Jean IV, qui maniait cette arme avec une merveilleuse dextérité, abattit le perroquet. A cette occasion, le duc donna aux confrères' un dîner, qui coûta 24 peeters de Louvain, et créa, en souvenir de cet événement, une rente annuelle de 24 peeters, sur le marquisat d'Anvers, payable, aussi longtemps que le mouton brouterait l'herbe. Il faisait en outre cadeau à la confrérie, d'une coupe dorée qu'il avait gagnée à l'exercice de l'arbalète de Louvain et d'un perroquet d'or, de plus d'une livre, suspendu à une chaîne du même métal, qui fut portée ensuite par les Rois du Serment.

En 1455, il y eut à Tournai un concours du tir à l'arbalète, qui

attira un grand nombre d'étrangers ; ce fut une des plus brillantes fêtes qui aient eu lieu dans cette ville. « Le XIème jour de aoust du desusdit an firent les arbalestriers de cinquante noef compagnies leur entrées, la plus belles desqueles fut cele de la ville de Lille, tous vêtus de une parure et aians en chief Anthoine, le bastard de Bourgogne. A laquelle furent présentées et données lesdites ij aighières de argent. La compagnie de la ville de Auldenarde fut moult belle, mais pour le honneur dudit bastard ils se contentèrent du second joiel, et pour ce leur fut ladite aighière présentée et donnée.. Et à ceux de la ville de Liège, pour la plus loingtaine ville, fut le dessudit gobelet couvert présenté et donné. »

« Cette occasion, on avait fait construire le long du marché une galerie couverte et ornée de drap vert, leur hôtel était également peint tout en vert orné de drap de la même couleur. Cependant le costume de la Gilde des Arbalétriers de Tournai était rouge, vu que « le joedi, iiij dudit mois incontinent viij heures sonnés du matin, le connestable des Arbalétriers de Tournai, accompagnés de plusieurs des compagnons, vestus de merveilles robes broudées de leur parure, aians trompettes et menestreaux, alèrent querre à leur hostel le serment et compagnie de la ville de Soignies. »

Le conseil des échevins de Mons établit la confrérie des arbalétriers en 1316 ; ils étaient au nombre de quarante, étaient obligés de suivre

le comte à la guerre et servaient aussi la ville en cas de défense, selon les ordres et commandements du magistrat. Ils allaient au-devant du comte avec leurs arcs, lors de son arrivée dans la ville, et lui servirent d'escorte, le long du temps qu'il y séjournera.

Qu'ils porteroient un arc argenté sur leurs robes. La couleur de leur vêtement n'est pas indiquée. Ces mêmes clauses étaient observées dans les statuts de tous les Serments des arbalétriers de la Belgique.

Au XIème siècle, la Société de l'Arbalète de Malines n'était pas en grand nombre, car en 1453 la ville ne pouvait entretenir que 40 membres de cette confrérie, et 20 de celle de l'arc, auxquels membres ils firent donner, pour leurs costumes, tous les deux ans 12 pièces de draps afin d'assister à la procession ; tous devaient être couverts de leur armure.

En 1458, il y eut à Malines un concours pour le tir à l'arbalète, où se rendirent un grand nombre de Serments de diverses villes du pays : les Anversois remportèrent le premier prix pour la plus belle entrée par eux.

En 1474, au mois d'octobre, 60 arbalétriers et 30 archers, deux chefs, quelques volontaires, et un clairon, de Malines, accompagnèrent Charles, duc de Bourgogne, au siège de la ville de Nuyen. Ils furent habillés aux frais de la ville, qui leur donna 440 aunes de drap vert, à 3 escalins l'aune ; 44 aunes de drap jaune et rouge à 2 escalins 3 deniers l'aune,

un coffre avec des traits, et une banderole (winpel) d'une aune de soie verte, ornée de peinture, coûtant ensemble 13 escalins ; deux tentes, trois grands paniers à mettre les tentes et leurs accessoires, un tonneau à mettre les flèches, coûtant ensemble 11 escalins 2 derniers ; 125 chapeaux verts, pour lesquels la ville paya 3 livres 2 derniers .

La même année, il fut permis à chaque confrère de l'arbalète de porter son costume et ses armes, pour la défense de sa personne, dans tout le pays appartenant au duc Charles.

En 1498, il y eut à Gand un grand tir à l'arc et à l'arbalète, qui dura six à sept semaines. Les tireurs d'Anvers étaient vêtus de longues robes (tabbaerts) rouges, et portaient des chapeaux de couleur tannée, et des écharpes blanches ; ils arrivèrent à Gand avec 600 chevaux et 100 chariots, dont chacun était couvert de six aunes de drap rouge, qu'ils firent distribuer aux pauvres de Gand ; ils formaient un convoi de 1700 hommes, dont l'uniforme était une grande robe, sur les manches de laquelle était brodé un chapeau de rose (roosenhoedje).

En 1534, le 28 juillet, il y eut à Malines un grand tir à l'arbalète, appelé landjuweel, les confrères du vieux serment d'Anvers y remportèrent le prix. Tous étaient habillés de velours et de drap rouges, de damas, de camelot et de satin ; bas blancs, chapeaux rouges et panaches blancs ; leur patron St-Georges les accompagnait à cheval armé de toutes pièces. Ceux de

Wallem portaient tous des chapeaux verts et des bas blancs.

Au Serment de l'Arbalète de Turnhout, celui qui était proclamé Roi avait le droit de porter, pendant une année, un joyau d'or au chaperon de son costume du Serment. Il était défendu de prêter son costume, à qui ce fut ; ce qui était observé dans toutes les gildes du pays ; celui qui contrevenait à cette défense était puni d'amende.

Ces sortes de fêtes étaient assez fréquentes au moyen-âge, il n'y avait pas en Belgique de ville ni de bourg qui ne possédât son Serment de nobles frères de l'arbalète : les villes rivalisaient en fêtes, qui toutes étaient plus ou moins brillantes et auxquelles, d'après ce que nous avons vu, il y avait un grand concours de monde. Tous les ans, il y avait un grand tir entre les confrères, le plus adroit, qui abattait le perroquet était proclamé Roi, après quoi ils élurent leur chef-homme, leurs doyens, jurés, etc. : de la même manière enfin, que cela se pratique encore aujourd'hui. Chaque confrérie avait sa chapelle, qui était entretenue à ses frais. Tous les ans, au jour de leur patron, on y faisait célébrer, avec grande cérémonie, une messe à laquelle tous les membres étaient tenus d'assister, on y faisait aussi un service funèbre pour les confrères décédés. Très souvent, au lit de mort, les confrères léguaient à la confrérie quelques objets ; dans plusieurs villes, entre autres à Bruxelles, ils y étaient obligés. Celui qui avait été trois fois proclamé Roi, était élevé au rang de Roi perpétuel, ce dernier, en

mourant, devait laisser à Notre-Dame-du Sablon les bijoux qu'il avait gagnés, sa meilleure arbalète et son uniforme.

Extrait du Petit Magazine Ancien Grand Serment Royal et Noble des Arbalétriers de Notre-Dame au Sablon (trimestre n°2-2012)

HUMOUR

Quelques perles du BAC ...

- > Galilée (1564-1642) a été condamné à mort parce qu'il est le premier à avoir fait tourner la terre.
- > La France compte 60 millions d'habitants dont beaucoup d'animaux.
- > La Camargue est régulièrement inondée par les côtes du Rhone.
- > Un septuagénaire est un losange à 7 côtés.

